

Les élections sénatoriales de 1897 ont été marquées par une lutte acharnée entre les républicains et les conservateurs. Les républicains ont obtenu la majorité dans plusieurs départements, mais ont été battus dans d'autres.

### ECHOS DES ELECTIONS SENATORIALES

**Les grosses malices de Barthou**  
Paris, 5 janvier.  
M. Barthou est un homme de ressources. On ne le démontre pas aisément; tout le monde se souvient de ses étonnantes oratoires qu'il prit soin de fournir à la presse à la suite des dernières élections municipales pour essayer d'obtenir la formidable échec des candidats modérés. Les élections sénatoriales lui ont fourni une nouvelle occasion de montrer son talent.

C'est ainsi qu'au ministère de l'intérieur, les employés chargés de communiquer les résultats de scrutin aux bureaux départementaux furent les premiers à recevoir les lettres officielles. Quelques exemples relevés sur les listes électorales:  
Pour le ministère et sous-ministère d'hygiène, M. Piot, le nouveau sénateur démocrate progressiste de la Côte-d'Or, écrit républicain de gouverner sans, tandis que M. Lévêque, père qui était lui-même, était radical.

De même pour MM. Millies-Lacroix, Pr. Noy, Chamard, Boissel, Garreau, Treille, que les gens de l'intérieur portaient toujours comme républicains de gouvernement, alors qu'ils sont nettement démocrates.

Remarque identique à faire pour MM. Caduc, Belle, Tassin, Allémand, Mancelor, Labiche, Casart, Danneville, Darbot, Bizot de Fonteny, etc. On avait pensé plus loin l'insuccès de la Côte-d'Or, écrit républicain de gouverner sans, tandis que M. Lévêque, père qui était lui-même, était radical.

On annonce que M. Cot, député opportuniste de la deuxième circonscription de Béziers, à la suite de son échec aux élections sénatoriales, a résolu de se démissionner de député et président de la Chambre.

**Le repêchage de Constant**  
Le gouvernement serait résolu, nous dit-on, à procéder dans le plus bref délai possible, au remplacement des députés élus sénateurs. Les électeurs seraient convoqués dans la première quinzaine.

Le ministère, en se réservant son plein droit de révoquer au plus tôt un député élu sénateur, a fait un effort de la presse officielle la plus violente et la plus cynique.

Il paraît même que les ministériels se seraient déjà occupés de répondre le vieux forban Constant et qu'ils auraient décidé de poser sa candidature dans l'arrondissement de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), dont le siège législatif va se trouver vacant, par suite de l'élection de M. Abellé au Sénat.

Nous souvenons-ori que cette nouvelle se confirme. M. Abellé a été élu, en effet, en 1893, comme radical, par 8,081 voix contre 4,077 données à M. Larrieu, socialiste.

En osant affronter les électeurs de cette circonscription, le vieux tenancier trait donc au-devant d'un acte d'effronterie, plus complet, s'il se peut, à plus honteux encore que celui de dimanche dernier. Ce n'est certes pas le suffrage universel qui consentira à refaire une virginité à l'assassin de Fourmies, rejeté par les électeurs sénatoriaux eux-mêmes.

**L'opinion de Jaurès sur le scrutin**  
Voici la réponse faite par notre ami Jaurès à un rédacteur du *Journal* qui l'interrogeait sur le scrutin sénatorial du 3 janvier:  
— Je les trouve bonnes, les élections. On attendait à ce que le parti avancé conquiert une dizaine de sièges; il en a conquis quarante ou cinquante. De plus, il

même en les candidats modérés ont été votés, il est en mesure de proposer beaucoup plus forte que jadis.

— Pour parler des conséquences parlementaires immédiates des élections — puisque les mandats radicaux ont obtenu au suffrage restreint un programme défini de réformes et l'impôt progressif sur le revenu, il n'est de plus en plus possible au parti radical d'accepter, à la Chambre, les tentatives de rétrogradation qui ont été question depuis quelque temps. Je crois évidemment que tout mouvement de concentration est de plus en plus impossible. Il faut que les radicaux soient nettement opposés à des principes nettement opposés.

### MEETING ANARCHISTE

Paris, 5 janvier.  
Un meeting anarchiste a eu lieu au Trov-Vadral. Un ordre du jour a été voté saluant les anarchistes torturés en Espagne, en Italie, en France, et exprimant l'exécution pour leurs bourreaux.  
A la sortie, 500 manifestants environ se sont dirigés à l'ambassade espagnole, en passant par les boulevards. La manifestation était conduite par trois réfugiés espagnols.  
Plusieurs arrestations ont été opérées.

### L'ELECTION DE TOULOUSE

Toulouse, 5 janvier.  
Les élections sénatoriales, ainsi qu'on devait s'y attendre, ont été très mouvementées. Le samedi, les députés conservateurs avaient tenu une première réunion, dans laquelle ils se parvinrent pas à s'entendre ni à constituer une liste. Le lendemain, quelques moments avant le premier tour de scrutin, dans une nouvelle réunion, l'accord fut enfin fait et les conservateurs décidèrent de voter pour une liste présentée par un journal royaliste.

Les radicaux socialistes de Roubaix — s'il en est, — voient maintenant le cas qu'il faut faire des déclarations et des professions de foi du conseiller municipal qui s'affranchit radical socialiste.

Nous aurions bien d'autres choses à dire à propos de la venue de M. Coupez. Nous pourrions, notamment, citer dans les journaux faits dans nos bureaux avant l'action des membres de l'Administration municipale et certains conciliabules avec des adversaires avérés du Conseil municipal, etc., etc., mais nous nous réservons. Que M. Coupez bénéficie de la trêve des confiseurs!

Aujourd'hui, nous nous bornons à opposer à ses déclarations et aux mensonges intéressés qu'il se permet de faire à la presse, un document qui victorieusement établit l'union de tous les membres du Conseil municipal de Roubaix.

**Le Conseil municipal de Roubaix, réuni en séance privée, le dimanche 3 janvier 1897, a pris la résolution suivante, pour être communiquée à la presse:**

Roubaix, le 3 janvier 1897.  
Monsieur le Rédacteur en chef, Certains journaux, prenant texte de la démission de M. Adolphe Coupez, ont insinué que la division la plus profonde existait au sein du Conseil municipal de Roubaix.

Les soussignés croient devoir protester contre une semblable allégation qui que le seul examen de leurs votes et la lecture de leurs délibérations depuis les élections dernières, suffiraient à en démontrer toute l'absurdité.

que dans les ors de la chamarrure des uniformes, et dans l'acier des entrées qui étincelaient comme des miroirs d'argent.

Maurice de Saxe avait rallié son infanterie, y avait joint l'épave de la brigade irlandaise, les régiments de Normandie, celui de Vaiseaux, quand Meuse, qui ne précédait Louis XV que de quelques minutes, arriva. Du reste, nos régiments avaient entendu le bruit sourd de la cavalerie qui venait à leur secours.

Le roi était au milieu de sa maison suivie des carabiniers et de la gendarmerie, deux corps d'élite dont la belle prestance ranime tous les courages abattus.

Le roi passe au galop sur le front des régiments ralliés, leur adresse la parole, les complimente et leur dit de faire leur devoir. Certes il l'ont déjà fait, mais ils sont prêts à le recommencer, et à le pousser jusqu'à l'héroïsme.

## A ROUBAIX

**Autour d'une démission. — L'adhésion de M. Coupez au Parti ouvrier. — Nosons intéressés. — Proposition de trêve des confiseurs. — Conseillers municipaux.**

La bourgeoisie de Roubaix et de Lille s'est délectée tout ces jours derniers à la lecture des journaux opportunistes et réactionnaires qui, chaque matin, affirment que la division la plus profonde existait au sein du Conseil municipal et dans le parti ouvrier roubaix.

Le *Journal de Roubaix*, le *Croix* elle-même, tout en accueillant la prose de M. Adolphe Coupez se sont fait une obligation de mettre sous les yeux de leurs lecteurs les éléments essentiels du débat, les attaques et les ripostes.

Or, suivant nos adversaires, tout allait de mal en pis à Roubaix. La démission de M. Coupez en avait été la preuve évidente et certaine. L'interview de M. Milba, publiée par le *Journal de Roubaix*, en était la confirmation irrefutable.

On verra tout à l'heure que les opportunistes et les réactionnaires ont pu se faire illusion sur la réalité, ou bien, si l'on préfère, qu'ils ont rendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

« Compréhension que le Parti ouvrier n'est fort qu'autant qu'il est uni et, sachant qu'il est uni, ce parti accomplira des réformes pour les travailleurs, je déclare que je ne lui serai jamais contraire. »

« Je le servirai toujours fidèlement, persuadé qu'en agissant ainsi, je travaille pour le bonheur de la classe ouvrière. »

« J'aurais je ne m'opposerais à la ligne de conduite qui l'aura adoptée et je déclare que je luttai pour son triomphe aux élections du mois de Mai prochain, alors même qu'il déciderait de ne plus me présenter comme l'un de ses candidats municipaux ou encore, qu'après avoir été présent candidat au premier tour, le Parti déciderait, de ne plus me présenter au second tour, s'il y avait lieu à un ballottage. »

**Fait pour servir à ce que de droit.**  
Roubaix, le 11 février 1896.  
AD. COUPEZ.

Le Conseil municipal de Roubaix, réuni en séance privée, le dimanche 3 janvier 1897, a pris la résolution suivante, pour être communiquée à la presse:

Roubaix, le 3 janvier 1897.  
Monsieur le Rédacteur en chef, Certains journaux, prenant texte de la démission de M. Adolphe Coupez, ont insinué que la division la plus profonde existait au sein du Conseil municipal de Roubaix.

Les soussignés croient devoir protester contre une semblable allégation qui que le seul examen de leurs votes et la lecture de leurs délibérations depuis les élections dernières, suffiraient à en démontrer toute l'absurdité.

Le roi fait sonner la charge. Alors, un spectacle unique peut-être dans les annales de l'histoire a lieu. Par cette ouverture que le canon a faite dans les uniformes rouges, éclairés d'une fleur sinistre qui se renouvelle chaque seconde, les chevaux et les hommes, comme un vent de tempête s'engouffrent et se ébranlent les bords.

De sont les carabiniers, qui taillent en picant la tête de la colonne du duc de Cumberland. Le gendarmier les suit et ils

Les membres du Conseil municipal de Roubaix ont voté l'avis sur diverses questions d'ordre secondaire et notamment local d'affaires, mais ils ont un trop profond souci des intérêts du Parti ouvrier — c'est-à-dire de leurs électeurs — pour oublier un seul instant leurs obligations.

Les élus de 1896 ne montrèrent pas plus de leur programme que ceux de 1892. Dédaignant les suggestions intéressées de adversaires aux abois, ils remplirent leur mandat avec l'unique souci des intérêts des travailleurs — ouvriers ou petits commerçants — qui ont maintenant les Représentants du Parti ouvrier à l'Hôtel-de-Ville par plus de 1400 voix de majorité.

Roubaix-Socialiste ne mentira pas à son passé. Veuillez agréer, etc...

Henri CARRETTE, Achille LEPELERS, A. DESOBRY, J. COUILLIER, H. THÉRY, CH. DECOEK, Hervé MILBÉ, Henri HESPEL, H. VANDEPUTTE, Alfred DUBOURG, Jules BOUCHERIE, Fidèle BOURGOIS, Séraphin PONTHEU, Louis CARPENTIER, Joseph DEDONCKER, A. DUJARDIN, César VANMULLEN, Désiré PENANT, Louis CHEVALIER, Charles NYS, Benjamin GONCKA, MORET, C. VAILLANT, AVIL LOMBART, F. TONNEAU, Victor PETIT, Gustave GHOT, Charles ROUSSEL, A. CARPENTIER, J. DELÉTRE, Charles STIENNE, Emile DUBRULLE, Désiré WICHART, Gustave DERZELLE, J.-B. WILFART.

Ainsi, voilà M. Adolphe Coupez démenti par trente-cinq de ses collègues! Espérons que les journaux qui se sont fait l'écho de ses déclarations alarmistes n'hésiteront pas à enregistrer le démenti si explicite qui précède.

Que restait-il après cela du pétard opportuniste-clérical auquel M. Coupez a si bien joué le jeu? Rien. Nous en faisons le public juge.

C pendant le parti ouvrier estimant — et nous l'approuvons sans réserve — que M. Coupez doit à expliquer devant ses électeurs sur les motifs de sa démission et sur les insinuations diffamatoires dont il a été entouré, avant de le 20 décembre, de ce d'ordre de son grand réunion publique. Mais M. Coupez ayant cru devoir poser des conditions qui seraient l'échappatoire, la lettre suivante lui a été adressée:

Roubaix, le 2 janvier 1897, 11 h. a.  
Citoyen Coupez Adolphe,  
Dans une lettre rendue publique, vous avez cru devoir rendre votre démission de conseiller municipal de Roubaix en insinuant que vous aviez des griefs plus ou moins graves à reprocher à vos collègues.

Les vingt-quatre heures ont passé depuis longtemps et M. Adolphe Coupez n'a rien dit de ce qu'il a à dire sur ce point. Il n'est pas besoin de commenter la conduite de M. Coupez, elle porte en elle-même sa condamnation. Le conseiller démissionnaire a cru s'illustrer en se séparant de ses vieux camarades, de ses plus anciens amis, avec l'écueil que l'on sait.

De déshabillé d'être aujourd'hui revêtu de son « déshabillé ». Nous n'aurons pas la cruauté d'insister et nous nous en sommes tenu à ce que nous avons dit en son temps, c'est-à-dire que nous n'avions exagéré en rien quand nous avons dit que M. Coupez se voyait libéré.

Enfin, et ce sera notre conclusion, nous remercions la presse opportuniste et clérical d'avoir fourni aux trente-cinq collègues de Roubaix, l'avis sur diverses questions d'ordre secondaire et notamment local d'affaires, mais ils ont un trop profond souci des intérêts du Parti ouvrier — c'est-à-dire de leurs électeurs — pour oublier un seul instant leurs obligations.

Les députés de Roubaix ont voté l'avis sur diverses questions d'ordre secondaire et notamment local d'affaires, mais ils ont un trop profond souci des intérêts du Parti ouvrier — c'est-à-dire de leurs électeurs — pour oublier un seul instant leurs obligations.

Les députés de Roubaix ont voté l'avis sur diverses questions d'ordre secondaire et notamment local d'affaires, mais ils ont un trop profond souci des intérêts du Parti ouvrier — c'est-à-dire de leurs électeurs — pour oublier un seul instant leurs obligations.

Les députés de Roubaix ont voté l'avis sur diverses questions d'ordre secondaire et notamment local d'affaires, mais ils ont un trop profond souci des intérêts du Parti ouvrier — c'est-à-dire de leurs électeurs — pour oublier un seul instant leurs obligations.

seillers municipaux de Roubaix. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de constater que les députés de Roubaix ont voté l'avis sur diverses questions d'ordre secondaire et notamment local d'affaires, mais ils ont un trop profond souci des intérêts du Parti ouvrier — c'est-à-dire de leurs électeurs — pour oublier un seul instant leurs obligations.

Quant à nos amis, quant aux militants du comité exécutif et du comité central, quant aux électeurs qui ont fait triompher notre liste au mois de mai, ils prouveront à la première occasion, que la réaction se borne d'un espoir aussi vain en spéculant sur leurs divisions qu'elle s'est leurrée en escomptant celles de nos élus.

**DERNIERE HEURE**  
GRACES ET REDUCTIONS  
Paris, 5 janvier.  
A l'occasion du 1er janvier, le Président de la République a, par plusieurs décrets rendus sur la proposition du ministre de la guerre, accordé des grâces ou réductions de peine à 600 condamnés, détenus dans divers établissements pénitentiaires, en vertu de jugements prononcés contre eux par le conseil de guerre.

**UN TORPILLEUR QUI ECHOUE**  
Cherbourg, 5 janvier.  
Le torpilleur 106 de la division mobile s'est échoué sur les rochers de Hazebeanne. Il n'y a eu aucun accident de personnes. Les mesures sont prises pour le remorquer.

**CHAUDIERE QUI ECALATE**  
Bude-Pesth, 5 janvier.  
Une chaudière que l'on essayait à fait explosion à la fabrique de wagons de la maison Ganz. Un ouvrier a été tué, cinq ont été grièvement blessés.

**VIFS INCIDENTS ELECTORAUX**  
Lass-le-Saulnier, 5 janvier.  
A la suite des vifs incidents qui ont accompagné le scrutin sénatorial, M. Vuillot, député, se prétendant injurié par M. Lelièvre sénateur, lui a envoyé ses témoins en lui demandant une rétractation ou une réparation. M. Lelièvre a refusé de les recevoir.

**VERRERIE OUVRIERE D'ALBI**  
Liste des numéros gagnants  
(Suite)  
5.779 Album (Guaules soires, dix dessins, lot de brochures) (d.n. de Pougret).  
34.603 Bibé parisien.  
100.680 Boite parfumerie.  
1.068.810 Painier ménage enfant.  
513.294 Un coupon 5 mètres étoffe pour robe.  
4.657 Fiches de laine.  
131.358 Glace cadre fantaisie.  
2.955.374 Demi-douzaine de couverts argentés.  
505.475 Réveil.  
802.431 Verre d'eau cristall.  
1.092.190 Sachet satin.  
515.275 Baromètre anéroïde.  
2.120.366 Litre de Muscat (don de la Confiance).  
413.829 Boite de parfumerie.  
532.184 Patchouli.  
503.650 Bon de l'Exposition, série 136, n. 2065.  
331.051 Parapluie.  
611.850 Bébé Mascotte.  
2.078.393 Glace cadre fantaisie.  
352.274 Réveil.  
2.041.453 Diamant (don des Diamantiers de St-Clément).  
141.578 bicyclette.  
359.704 Service de fumeur Charbonnier.  
315.138 Jumelle de théâtre.  
264.091 Chambre à coucher moyen, V. 350 fr. (don de l'Association de Plaisance, Ménagerie Saint-Denis, l'Amicale Saint-Ouen, l'Union des Travailleurs d'Arceville, l'Union Montroigienne, la Ruche du XIVe la Revue sociale de Puteaux, l'Union sociale, l'Arceville social de Saint-Denis, la Laborieuse, l'Union ouvrière de Lille, l'Egalité de St-Denis).  
1.150.500 Chimie d'homme.  
1.018.632 Demi-douzaine de couverts argentés.  
430.461 Parapluie.  
607.093 Tableau gravure.  
802.810 Cabinet de travail.  
671.689 Réveil.  
2.112.801 Glace cadre fantaisie.  
257.919 Statuette Molière.

**ACCIDENT DE CHEMIN DE FER**  
HAILLOCOURT, 5 janvier.  
Un terrible accident s'est produit hier, vers 7 heures du soir, à la station de Ruitz-Haillocourt, sur la ligne de Bully-Grenay à St-Pol.  
La dame Benoit, née de Bonise Henneguez, âgée de 45 ans, dont le mari est marchand de vins et spiritueux à Houdain, allait monter dans un train lorsqu'elle se remit en marche brusquement.

**UN ACCIDENT MORTEL**  
SAINT-OMER, 5 janvier.  
Dimanche, vers 7 h 1/2 du soir, M. Oury, venant de St-Omer, retrait chez lui à Bismecques, orque, au chemin de Belle-Croix, sa voiture renversa un vieillard, âgé de 78 ans, nommé Aimable Malabod.

Le terrible accident s'est produit hier, vers 7 heures du soir, à la station de Ruitz-Haillocourt, sur la ligne de Bully-Grenay à St-Pol.

Le terrible accident s'est produit hier, vers 7 heures du soir, à la station de Ruitz-Haillocourt, sur la ligne de Bully-Grenay à St-Pol.

Le terrible accident s'est produit hier, vers 7 heures du soir, à la station de Ruitz-Haillocourt, sur la ligne de Bully-Grenay à St-Pol.

Le terrible accident s'est produit hier, vers 7 heures du soir, à la station de Ruitz-Haillocourt, sur la ligne de Bully-Grenay à St-Pol.

Le terrible accident s'est produit hier, vers 7 heures du soir, à la station de Ruitz-Haillocourt, sur la ligne de Bully-Grenay à St-Pol.

Coupon drap.  
Jumelle maritime.  
Faitout émail.  
Marmites émailles cylindriques.  
Vases d'eau cristal.  
Chaises d'homme.  
Cinq casseroles émailles.  
Service de fumeur Charbonnier.  
2.910.340 Service de table.  
Jumelles de théâtre.  
Bon de 25 francs de marchandises à prendre à l'Union ouvrière, rue Moret, c.n. de l'Union ouvrière.  
772.351 Jupon de la.n.e.  
2.085.396 Lot volumes.  
2.246.578 Lit noyer garni.  
1.225.800 Mobilier oxyd., don de la section des chemins de fer Paris-Nord.  
1.023.575 Réveil.  
638.435 Garniture de cheminée marbre et bronze.  
488.383 Calorifère (7 pièces).  
707.000 Service de fumeur Charbonnier.  
121.889 Table de toilette.  
2.247.001 Parapluie sans cadre.  
620.410 Glace carrée.  
2.017.591 Service fumeur n. 216.  
672.020 Bébé Mascotte.  
952.230 Jeu de cinq casseroles émailles.  
131.886 Bébé.  
2.901.289 Sachet satin.  
1.227.001 Jumelle marine.  
220.553 Jupon de laine des Pyrénées.  
600.592 Boite physique.  
1.135.321 Lot de brochures.  
1.046.137 Service de table.  
977.491 Litre muscat (don de la Confiance).  
1.103.735 Coffret émail et or (don de la chambre de vins et spiritueux de la bourgeoisie d'arrondissement et deuil).  
604.320 Calorifère gravé.  
126.003 Chimie d'homme.  
1.241.920 Jupon de laine.  
471.399 Jupon de drap.  
610.522 Service de table (Grand).  
1.018.363 Parapluie.  
218.659 Garniture de cheminée (marbre).  
845.090 Montre acier oxyd n. 135.  
50.305 Statuette.  
159.974 Chimie d'homme.  
607.815 Réveil.  
490.808 Superbe tableau de Chrocy (don de la bourgeoisie).  
801.272 Table de toilette.

**DERNIERES NOUVELLES REGIONALES**

**LE CRIME DE ROUVOY**  
LENS, 5 janvier.  
L'enquête relative à la rixe mortelle survenue à Rouvoiy, dont nous avons à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs, semble se poursuivre activement.

Le juge d'instruction près le tribunal correctionnel d'Arras a encore procédé à l'audition d'un certain nombre de témoins et à l'interrogatoire de la dame Louis Marquet, sœur de Luy, l'auteur de la mort de Haute-cœur.

On se rappelle que cette femme, présente au moment de la rixe, excitait son frère à frapper sur le malheureux Haute-cœur lui criant: Tue-le! Tue-le!

Quant à Luy, il commença à perdre de son assurance de vins et spiritueux à Houdain, allait monter dans un train lorsqu'elle se remit en marche brusquement.

Les employés crièrent à la dame Becke d'attendre un moment; mais cette dernière ne les entendit pas sans doute, monta sur la mare, et pied d'un wagon, glissa et tomba malheureusement sur les roues du wagon qui broyèrent les deux jam.

transportée à Houdain, la dame Becke y a subi l'opération des deux jambes. Ce sont les docteurs Bourlens et Souillard, de Bruay qui ont fait l'opération.

**UN ACCIDENT MORTEL**  
SAINT-OMER, 5 janvier.  
Dimanche, vers 7 h 1/2 du soir, M. Oury, venant de St-Omer, retrait chez lui à Bismecques, orque, au chemin de Belle-Croix, sa voiture renversa un vieillard, âgé de 78 ans, nommé Aimable Malabod.

Relevé aussitôt le malheureux reçut des soins pressés, tant de M. Oury que des siens.

Les soins sont restés inutiles. Malabod est mort quelques heures après l'accident.

Le terrible accident s'est produit hier, vers 7 heures du soir, à la station de Ruitz-Haillocourt, sur la ligne de Bully-Grenay à St-Pol.

Le terrible accident s'est produit hier, vers 7 heures du soir, à la station de Ruitz-Haillocourt, sur la ligne de Bully-Grenay à St-Pol.

Le terrible accident s'est produit hier, vers 7 heures du soir, à la station de Ruitz-Haillocourt, sur la ligne de Bully-Grenay à St-Pol.

**LE JUSTICIER**  
CÉCILE CASSOT

Meuse trouve Louis XV consterné; à quelques mètres de lui, le dauphin pleurait.

Je ne veux pas repenser l'Escaut. Je mourrai où je mourrai. Mon cheval! mon cheval! Meuse, dites au maréchal que je le rejoins; allons, mon fils, venez.

Le terrible accident s'est produit hier, vers 7 heures du soir, à la station de Ruitz-Haillocourt, sur la ligne de Bully-Grenay à St-Pol.

Le terrible accident s'est produit hier, vers 7 heures du soir, à la station de Ruitz-Haillocourt, sur la ligne de Bully-Grenay à St-Pol.

Le terrible accident s'est produit hier, vers 7 heures du soir, à la station de Ruitz-Haillocourt, sur la ligne de Bully-Grenay à St-Pol.